

Welland ; demandant une distribution plus équitable du surplus de l'eau du dit canal pour l'alimentation des moulins.

De *C. M. Sheppard* et un autre, du comté de *Bonaventure*, dans le district de *Gaspé* ; demandant que le Chemin de fer Intercolonial passe par la route du Nord.

Et de la compagnie de navigation à vapeur canadienne de l'intérieur ; demandant des amendements à son acte d'incorporation.

L'honorable *M. Wark* a proposé, secondé par l'honorable *M. Steeves*,

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier respectueusement Son Excellence de faire transmettre à cette Chambre copie de la correspondance échangée entre le Gouvernement Impérial, le Gouvernement de la ci-devant Province du *Canada*, le Gouvernement de cette Puissance et la compagnie de la *Baie d'Hudson*, concernant les droits de cette compagnie au Territoire du Nord-Ouest et le transport de tels droits ;

Aussi, copie des rapports d'explorations faites d'après les instructions de quelqu'un des Gouvernements sus-mentionnés, dans la vue d'ouvrir des voies de communication avec le dit Territoire et particulièrement avec cette partie connue sous le nom de Territoire de la *Rivière Rouge*, ainsi que des états qui ont été faits du coût de l'ouverture de ces voies de communication.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, Que les Membres du Conseil Privé qui sont Membres de cette Chambre se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général avec la dite adresse.

L'honorable *David Reesor* a présenté le bref de sommation de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Il a été alors lu par le greffier, et il a été

Ordonné, qu'il soit inscrit au Journal, et il est comme suit :

CANADA.

[L. S.]

MONCK.

Victoria, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, Protectrice de la Foi, etc., etc., etc.

A Notre Fidèle et Bien-aimé, l'Honorable *David Reesor*, de notre Province d'*Ontario*, dans la Puissance du *Canada*,

SALUT :—

Sachez que tant pour la confiance particulière que nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance dans toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la défense de notre Puissance du *Canada* ; nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de notre dite Puissance, et nous vous commandons, le dit Honorable *David Reesor*, que, mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyez et comparaissez pour les fins susdites, dans le Sénat de notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où notre Parlement pourra être convoqué et tenu en notre dite Puissance, et il ne vous est permis en aucune manière d'y manquer.

En Foi de Quoi, nous avons fait émettre nos présentes lettres patentes, et à icelles apposer le Grand Sceau du *Canada*. Témoïn : Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé Cousin, le Très-Honorable CHARLES STANLEY, VICOMTE MONCK, Baron *Monck*, de *Ballytrammon*, dans le comté de *Wexford*, dans la Pairie d'*Irlande*, et Baron *Monck*, de *Ballytrammon*, dans le comté de *Wexford*, dans la Pairie du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, Gouverneur-Général du *Canada*, etc., etc., etc.

A Notre Hotel du Gouvernement, dans Notre Cité d'*Ottawa*, dans notre Puissance du *Canada*, le vingt-troisième jour d'Octobre, dans l'année de Notre Seigneur, mil huit cent soixante-sept, et de Notre Règne la trente-unième.

Par Ordre,

EDOUARD J. LANGEVIN,

Greffier de la Couronne en Chancellerie, *Canada*.